



Avis et rapports du Haut Conseil de la santé publique

Les avis et recommandations et rapports du HCSP de novembre 2009 à mars 2010

Avis

29 janvier 2010

- **Avis relatif à l'actualisation de la posologie des vaccins pandémiques contre la grippe A (H1N1) 2009 actuellement disponibles en France**

Suite à l'avis de l'Agence européenne des médicaments concernant les modifications apportées aux résumés des caractéristiques du vaccin pandémique contre la grippe A (H1N1) 2009, Focetria®, en date du 15 janvier 2010, le HCSP a actualisé la posologie et l'utilisation des vaccins pandémiques.

- **Avis relatif à la vaccination contre la grippe saisonnière des personnes infectées par le VIH**

À la suite d'une saisine de la direction générale de la Santé concernant une révision de la recommandation de vaccination contre la grippe saisonnière des personnes atteintes par le VIH, le HCSP recommande la vaccination de tous les sujets infectés par le VIH, quels que soient leur âge (en respectant l'AMM) et leur statut immuno-virologique.

- **Avis relatif à la pertinence de la poursuite de la campagne de vaccination contre la grippe pandémique A (H1N1) 2009**

Le HCSP recommande de poursuivre la campagne de vaccination contre la grippe A (H1N1) 2009 pour :

- les personnes estimées à risque de complications lors d'infection par le virus A (H1N1) v, quel que soit leur âge ;

- les personnels de santé et médico-sociaux les plus exposés au risque d'infection grippale et amenés à avoir des contacts fréquents et étroits avec des personnes grippées ou estimées à risque de complications.

2 février 2010

- **Avis relatif aux risques associés à la pratique du packing pour les patients mineurs atteints de troubles envahissants du développement sévères**

La direction générale de la Santé a saisi la commission spécialisée Sécurité des patients du HCSP au sujet des risques éventuels liés à la technique du packing, utilisée dans le traitement de certains troubles graves du comportement, notamment chez les enfants autistes. Dans son avis, la commission s'est prononcée sur les points suivants :

- Nature et niveaux d'exposition aux risques physiques et psychologiques connus à ce jour ;
- Conditions de sécurité de la réalisation des enveloppements humides.

Cet avis ne porte pas sur les indications de la technique et n'aborde pas les aspects éthiques.

5 mars 2010

- **Avis relatif à l'obligation de vaccination par le BCG des professionnels**

Le HCSP recommande la levée de l'obligation de vaccination par le BCG pour les professionnels et étudiants des carrières sanitaires et sociales (mentionnés aux articles L. 3112-1, R. 3112-1 C et 2 du Code

de la santé publique), accompagnée d'un maintien du test tuberculinique comme test de référence lors de prise de poste. Le HCSP demande de renforcer la surveillance visant au diagnostic précoce des infections tuberculeuses et des tuberculoses maladie pour les personnels des établissements pénitentiaires en contact fréquent avec les détenus ; pour les personnels en contact fréquent avec des populations où l'incidence de la tuberculose est élevée : services prenant en charge des demandeurs d'asile, migrants... ; pour les personnels en contact avec les enfants en bas âge ; pour les étudiants des filières sanitaires et sociales ; chez les employés funéraires pratiquant des actes de thanatopraxie.

Rapport

11 novembre 2009

- **Rapport du groupe de travail sur les systèmes d'information pour la santé publique**

Dès son installation en mars 2007, le HCSP, a fait le point sur le suivi des objectifs de la loi de santé publique et a constaté que certains indicateurs restaient manquants. Un passage en revue systématique des objectifs n'ayant pu donner lieu à un suivi en raison de l'insuffisance des données disponibles a été réalisé. À la suite de ce rapport, une réflexion globale sur les besoins, l'organisation et l'articulation des systèmes d'information nationaux et régionaux dans le cadre de l'évaluation des objectifs de la loi de santé publique 2004 et des plans de santé publique a eu lieu.

Le HCSP a établi que les sources de données étaient nombreuses

mais difficilement accessibles et insuffisamment coordonnées, et il a formulé une série de recommandations spécifiques et de court terme, ainsi que des propositions plus générales pour améliorer la mesure des indicateurs et l'estimation de l'atteinte des objectifs de la future loi de santé publique.

À court terme, le HCSP préconise particulièrement que soit engagée une réflexion juridique sur l'utilisation du numéro d'identification NIR de manière à faciliter l'appariement de diverses sources ainsi que d'initier ou développer certains systèmes d'information relevant d'organismes publics dans des domaines cruciaux et actuellement non couverts, notamment en médecine ambulatoire.

Parmi ses recommandations générales, le HCSP préconise de mieux coordonner les différentes actions de pilotage et de suivi des systèmes d'information pour la santé publique, d'inciter les organismes producteurs et utilisateurs de données à dégager les ressources nécessaires à une meilleure utilisation des données, de développer des dispositifs d'observation longitudinale en s'appuyant sur des cohortes existantes ou à initier, et de mettre en place un dispositif de surveillance systématique et permanente des inégalités sociales et territoriales de santé.

Ces avis et rapports sont consultables sur <http://www.hcsp.fr>